

**Mercredi 19 Juin 2024 à 19h00**  
**Salle Michel Théron, Capdenac Gare**

*Membres présents* : Mr BERARD Stéphane, Mr BLASQUEZ Alain, Mr BURG Didier, Mr CAUDRON Christian, Mr CAVARROC Michel, Mr DAURANJOU Luc, Mme DE MEDEIROS Régine, Mme DELBOS Virginie, Mr DU FAYET DE LA TOUR Sébastien, Mme FLAUJAC Marie-Hélène, Mr GOUGET Alain, Mr HUG Maxime, Mr LABARTHE Vincent, Mme LACIPIERE Hélène, Mme LAVERGNE Eliane, Mme LUIS Marta, Mr MELLINGER André, Mme MURAT DE MONTAI Marianne, Mr NAYRAC Jean-Luc, Mr NORMAND Benoit, Mr PONS Olivier, Mr BELLON Edouard, Mr KURZAWINSKI Aymeric, Mr LANDREIN Philippe, Mme LEVASSEUR Sabine, Mr GRIFFOUL Jean-Louis, Mr GAVARRET Jean-Pierre

*Membres excusés* : Mr ARDRE Marc, Mme BENET BAGREAUX Martine, Mme CHASSAIN Michèle, Mme PINTON Valérie, Mme GAZAL Hélène, Mr LANDES Bernard, Mr DURAND Jérémy, Mme Hubert Célia

*Personnels présents* : Mme TERRIER Corinne

*Secrétaire de séance* : Mme Hélène LACIPIERE

#### **ORDRE DU JOUR :**

Contrat du directeur Pierre Kovacic

#### *Contrat du directeur Pierre Kovacic :*

L'article R. 133-11 prévoit que : « Le directeur de l'office de tourisme est recruté par contrat. Il est nommé dans les conditions fixées à l'article L. 133-6. Le contrat est conclu pour une durée maximale de trois ans, renouvelable par reconduction expresse dans la durée maximale de six ans. Si, à l'issue de cette durée, le contrat est reconduit, il ne peut l'être que pour une durée indéterminée et par décision expresse prise dans les conditions fixées à l'article L. 133-6 ». L'article L. 133-6 du code du tourisme prévoit que : « Sa nomination et son licenciement sont décidés par délibération du comité de direction sur proposition du président ».

Le contrat de Pierre Kovacic a été renouvelé une fois et arrive à échéance le 30 septembre 2024 (durée maximale de 6 ans atteinte).

Mr benoit NORMAND propose de ne pas renouveler le contrat de Pierre KOVACIC. En effet, il expose la position du Grand Figeac qui est de permettre une nouvelle dynamique et d'offrir une nouvelle stratégie de développement à l'Office de Tourisme.

Le Président du Grand Figeac Vincent LABARTHE complète le propos en expliquant qu'il s'agit en effet d'un poste à missions qui est arrivé à son terme et qu'il juge pertinent et opportun l'idée de donner une nouvelle impulsion avec une nouvelle personnalité.

Une discussion s'engage dans l'assemblée.

Un vote à bulletin secret est proposé pour répondre à la question suivante : êtes-vous pour ou contre le non renouvellement du contrat du directeur Mr Pierre KOVACIC ?

23 votants (2 scrutatrices : Mme LUIS Marta, Mme LACIPIERE Hélène)

Résultat :

12 pour

8 contre

3 abstentions

Les membres du Comité de Direction après avoir voté, valident le non renouvellement du contrat du directeur Pierre Kovacic

La séance est levée à 19h50.

